





# Département de Lot-et-Garonne

## *Droits à paiement unique (DPU)*

*Notice explicative du formulaire de demande d'attribution de DPU par la réserve départementale de Lot-et-Garonne au titre du programme « Revalorisation de DPU de valeur inférieure à 80€ »*

Le dépôt de cette demande auprès de la DDT ne vous garantit pas la revalorisation des DPU. En effet, les attributions au titre des programmes départementaux sont conditionnées aux ressources de la réserve départementale de droits et à la validation de ce programme par le Ministère de l'Agriculture de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

### ***I. Objet de ce programme.***

**Le programme est destiné à revaloriser les DPU d'un montant inférieur à 80€ pour atteindre un montant de 80€.**

### ***II. Quelles sont les conditions à remplir pour bénéficier de ce programme ?***

Vous pouvez demander à bénéficier du présent programme si vous répondez aux conditions suivantes :

1/ - Avoir activé ces DPU de faible valeur en 2012.

2/ - Avoir un portefeuille moyen de DPU inférieur à la moyenne départementale

*Il n'est pas possible de doter les surfaces en vignes et vergers devenues admissibles*

### ***III. Comment sera calculée votre dotation au titre de ce programme ?***

Dotation = nombre de DPU de faible valeur X (80 € - valeur des DPU détenus) X *coefficient stabilisateur* (suivant disponibilité de la réserve)